

Un service dédié à la publication de vos annonces légales
mail : contact-legales@sudouest.com

sudouest-legales.com

Contact service

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES :
05 35 31 27 72 - 05 35 31 27 71

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce

Réf. : L2604368

est commandée pour paraître,
sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : Sud Ouest / Edition Landes

Département : 40

Date de parution : 29 septembre 2026

Fait à Bordeaux, le 25 septembre 2026

L'éditeur du Groupe SUD OUEST



Communauté de Communes Marenne Adour Côte-Sud

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE DU PUBLIC

REVISION GENERALE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Le conseil communautaire de MACS, par une délibération du 16 mai 2024 a prescrit la révision générale du SCOT, approuvé en mars 2014. Cette révision générale permettra de traduire spatialement le projet de territoire et sa vision renouvelée du territoire, et d'aborder la question des transitions écologiques, climatiques, énergétiques, économiques et sociales à accompagner dans les 20 prochaines années.

Conformément aux dispositions des articles L.103-2 à L.103-6 du code de l'urbanisme, la révision du SCOT fera l'objet d'une concertation préalable **du 30 septembre 2026 au 15 novembre 2026**, étape préalable à l'arrêt du projet de révision générale.

Le dossier de concertation comportant des éléments de compréhension sur le projet de révision du SCOT dans le cadre de cette procédure sera mis à disposition du public :

- Sur le site internet de MACS : <https://www.cc-macs.org/urbanisme/-/environnement/-/cadre-de-vie/urbanisme/schema-de-coherence-territoriale-scot/>
- Sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/7702/>
- Sur support papier au siège de la communauté de communes MACS, allées des camélias à Saint Vincent de Tyrosse, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public pourra déposer ses contributions via l'un des supports suivants :

- Sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/7702/>
- Par mail, à l'adresse suivante : concertation-publique-7702@registre-dematerialise.fr
- Par voie postale, toute correspondance pourra être adressée à Monsieur le Président, en précisant en objet «concertation publique Révision du SCOT» - Service urbanisme - Allées Camélias - BP 44 - 40230 Saint-Vincent de Tyrosse ;
- dans le registre papier destiné au recueil des observations et contributions à MACS aux jours et heures d'ouverture au public habituels

Deux réunions publiques seront également organisées les 2 et 3 Novembre (lieux et horaires communiqués ultérieurement).

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Le journal peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification des données saisies (modification de date de parution, de périodicité du journal...)

L'usage des rubriques Petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le groupe SUD OUEST s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.

La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.



ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce

Réf. : L2604368

est commandée pour paraître,
sous réserve de conformité à son usage, dans :

À l'issue de cette concertation préalable, un bilan de concertation sera dressé au moment de l'arrêt du projet de révision du SCoT et joint à l'enquête publique prévue en 2027, avant l'approbation de la révision du SCoT en Conseil Communautaire.

Edition : Sud Ouest / Edition Landes

Département : 40

Date de parution : 29 septembre 2026

Fait à Bordeaux, le 25 septembre 2026

L'éditeur du Groupe SUD OUEST

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Le journal peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification des données saisies (modification de date de parution, de périodicité du journal...)

L'usage des rubriques Petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le groupe SUD OUEST s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.

La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.

